

	Réunion du Conseil scientifique de l'EHESP 17 mai 2018 Compte-rendu synthétique et relevé de décisions	Référence	CS mai 2018
		Révision	17/05/2018
		Date d'application	18/06/2018
		Version	

Validation

	Rédigé	Vérifié	Validé
Date	17 mai 2018	07 juin 2018	18 juin 2018
Prénom nom (ou nom de l'instance)	Sarah Kitar	Dominique Polton – Manuel Coat – Bernard Jégou	Dominique Polton – Manuel Coat – Bernard Jégou

Membres présents

Barbara Le Bot - Pierre Le Cann - Nolwenn Le Meur-Rouillard - Lola Neufcourt - Dominique Polton - Frédérique Quidu – Samuel Thomas - Isabelle Ville

Membres absents excusés

Catherine Bonvalet - Christophe Barlet - Robert Barouki – Philippe Colombat - Sylvaine Cordier - Valérie Hamdi - Dominique Lagadic - Claude Martin - Philip Milburn - Tobias Kurth

Personnes de l'EHESP

Laurent Chambaud – Fanny Helliott - Bernard Jégou - Sarah Kitar – Christophe Lerat

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
Approbation de l'ordre du jour	Dominique Polton introduit la séance. Elle excuse les absents. L'ordre du jour est approuvé.	
Actualités de l'EHESP	<p>Laurent Chambaud présente les actualités de l'EHESP et Bernard Jégou complète avec les éléments sur l'évaluation du haut comité sur l'évaluation du réseau doctoral de santé publique.</p> <p>Recrutements Pour le remplacement <u>du directeur de l'Institut du Management</u> le 1^{er} appel à candidatures pour ce recrutement a été déclaré infructueux par le directeur au regard des avis recueillis sur les deux candidatures reçues. Un nouveau processus est en cours avec 8 candidatures reçues, et l'intérim est assuré par Michel Louazel.</p> <p>Deux recrutements sont en cours au <u>département Sciences Humaines et Sociales</u>. Pour le remplacement d'Agnès Ducros, responsable de la filière Médecins de l'Education Nationale, Emmanuelle Godeau a été recrutée. Elle est titulaire d'une habilitation à diriger les recherches et elle gère une base de données sur la santé des adolescents qu'elle souhaiterait poursuivre dans le cadre de ses activités à l'Ecole. Pour le remplacement de Jeanine Pommier, un nombre important de candidatures a été reçu, et le comité de sélection se tient ce jour.</p> <p>Laurent Chambaud assure l'intérim de sa propre succession, en attendant la publication du décret qui devrait le renouveler pour un 2nd mandat aux fonctions de <u>directeur de l'EHESP</u>.</p> <p>Evaluation HCERES Pour l'évaluation du <u>Master of Public Health</u> de l'EHESP, un rapport provisoire a été reçu. Il est élogieux, notamment au regard des autres masters évalués par le jury. La remarque de fond, qui interroge aussi l'EHESP, concerne le nombre peu important d'étudiants inscrits en master 2 dans certains parcours. Une réflexion est en cours pour le parcours santé-environnement, de manière à sensibiliser davantage les étudiants dès le master 1. L'évaluation de <u>l'équipe MOS</u> a été menée et nous sommes en attente du rapport provisoire.</p> <p>L'évaluation globale de <u>l'Ecole</u> a été menée et le rapport devrait nous être adressé en juillet, avec la possibilité de faire part de nos observations, avant la publication du rapport définitif en octobre.</p> <p>L'évaluation du <u>Réseau doctoral</u> va être menée le 7 juin. Dans ce cadre, une enquête importante a été menée et fait état de 63% de satisfaction des doctorants. Les difficultés soulevées concernent essentiellement la charge importante de travail générée, et le déséquilibre qui était ressenti entre les disciplines au démarrage du</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>dispositif. L'enquête pointe également le manque d'interactions avec le monde des professionnels de la santé publique, ainsi qu'avec les chercheurs de l'EHESP et des autres établissements de recherche, et les répondants souhaiteraient développer davantage le rôle de l'association.</p> <p>Dans le cadre de cette évaluation, un projet a été déposé pour la création d'une Ecole Doctorale de Santé Publique en Réseau (ED SPeR), à la demande de la direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP). Ce projet représente un prototype qui pourrait être étendu pour d'autres champs thématiques par la suite. La création de cette école doctorale est la condition pour permettre de pérenniser le financement des 4 contrats doctoraux attribués au Réseau par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESRI), et constituerait également un retour sur investissement pour l'EHESP au travers de la co-délivrance du diplôme de doctorat. Le bilan du Réseau doctoral est très positif, et l'ensemble de ses membres partagent cette analyse. La création de cette école doctorale représenterait une opportunité pour continuer de développer le Réseau, et le valoriser davantage. A ce titre, les doctorants souhaiteraient pouvoir valoriser davantage leur participation au Réseau doctoral et la formation qu'ils ont suivie dans ce cadre.</p> <p>Les Rencontres scientifique du Réseau doctoral se sont déroulées pour la première fois dans une école doctorale membre du Réseau, à Bordeaux Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement (ISPED).</p> <p>Dans le cadre de l'Université Bretagne Loire, des conventions ont été signées pour permettre la délivrance conjointe ou partagée du doctorat par l'EHESP au niveau de 4 écoles doctorales co-accréditées.</p> <p>Communautés (COMUE)</p> <p>Pour l'Université Sorbonne Paris Cité (<u>USPC</u>), le projet d'Idex a été accepté par le jury, avec la création en janvier 2019 de l'« Université de Paris » fusionnant les Universités Paris 5 et Paris 7 et associant l'IPGP. Cela posera la question du statut des autres établissements.</p> <p>Pour l'Université Bretagne Loire (<u>UBL</u>), les deux Universités rennaises et 4 écoles ont choisi de porter un projet parallèle, l'UniR (Université de Rennes). Les modalités de structuration ne sont pas encore arrêtées, et l'EHESP envisage d'intégrer cette future entité, avec un positionnement restant à définir (membre ou partenaire). Les conditions pour l'EHESP sont de pouvoir être partenaire d'autres regroupements ou structures à Paris et sur le territoire national. Des représentants de l'Ecole commencent à participer aux groupes de travail thématiques pour la préfiguration de l'UniR.</p> <p>Autres actualités</p> <p>Une convention de <u>partenariat</u> a été signée avec Expertise France, et une autre est en cours avec l'Agence Française pour le Développement.</p>	

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>La refonte nécessaire de la <u>Banque de Donnée en Santé Publique</u> demande un investissement de moyens, que l'EHESP ne peut pas engager. Un projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets du fonds de transformation de l'action publique, et des attaches ont été prises pour la possibilité de créer une « société universitaire de recherche » dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt du programme d'investissement et d'avenir (PIA) 3.</p> <p>L'EHESP devient <u>Campus sans tabac</u> le 31 mai sur son site rennais. Ce travail est en cours depuis 2 ans à l'Ecole avec un comité de pilotage partenarial, et ce projet suscite un intérêt fort d'autres structures.</p>	
Chaires : panorama et discussion»	<p>Laurent Chambaud précise qu'il se réjouit que le Conseil Scientifique s'empare de cette question, qui représente un enjeu important pour l'école. Dans le cadre de la réflexion pour le prochain Contrat pluriannuel d'établissement qui débutera à la rentrée, il serait intéressant de s'appuyer sur des avis formels des instances.</p> <p>Bernard Jégou présente le panorama des chaires.</p> <p>Discussion</p> <p>Il est précisé que certains titulaires de chaires s'interrogent sur les modalités de suivi et d'intégration au sein de l'école.</p> <p>Compte tenu de son absence, les remarques envoyées par Claude Martin sont présentées aux membres du conseil par Dominique Polton.</p> <p>Elle propose que les travaux sur cette question soient poursuivis avec des présentations des titulaires de chaires, ainsi que des éclairages sur l'utilisation de ces dispositifs par d'autres établissements. Alessia Lefebure avait notamment proposé dans ce cadre d'exposer les réflexions au niveau de Science Po.</p> <p>Les indicateurs qui permettraient de mesurer la valeur ajoutée de la chaire sont à recenser. Quelques pistes sont évoquées : ancrer une nouvelle thématique, développer les publications, développer des liens avec des partenaires, recruter des personnalités et les intégrer au sein de l'école, développer un collectif de recherche, etc. Pour cela les éléments disponibles (évaluations par les financeurs, rapports d'activité, etc.) doivent être exploités. Les dépenses supportées par l'école, correspondant à des ressources attribuées en nature, devrait également être prises en compte. Cela permettrait notamment de faire apparaître les bénéfices au regard du coût que cela représente pour l'école.</p> <p>Si le profil et les modalités de recrutement des titulaires sont diversifiés, il faut noter que les ingénieurs d'étude et de recherche, qui constituent les équipes des chaires, sont recrutés sur des contrats précaires. Cette question n'est pas spécifique des chaires et concerne les projets de recherche sur Ressources Propres.</p>	<p>Prochaine séance : point sur les chaires avec présentation des éléments définis par les membres du CS pour permettre d'émettre un avis en vue du prochain Contrat d'objectifs</p>

Ordre du jour	Commentaires / Conclusions	Suite à donner
	<p>Il faut différencier les types de chaires, avec des chaires proches de contrats de recherche (appels à projet, etc.) et des chaires qui relèvent de saisines de l'EHESP par un partenaire externe. Il faut donc mieux définir ce qu'on appelle une chaire de l'EHESP et continuer à privilégier le financement par des partenaires externes.</p> <p>Une réflexion stratégique est à engager pour identifier les thématiques spécifiques à développer, établir les modalités de recrutement et de suivi adaptés.</p> <p>En vue de la prochaine séance du conseil scientifique, les membres du Conseil scientifique établiront la liste des éléments dont ils souhaitent disposer (éléments de bilans des chaires, présentation par certains titulaires, benchmarking, etc.).</p>	
<p>Activité du bureau des contrats de recherche</p>	<p>Imane El Hamdi présente les activités du bureau des contrats de recherche.</p> <p>Discussion</p> <p>Depuis le recrutement d'une quatrième personne, la taille du service paraît adaptée pour absorber la charge de travail importante. Il est cependant précisé que l'un des postes est lié à un financement sur ressources propres. On note une constante évolution des effectifs sur ressources propres. Cela peut s'expliquer par les projets de niches qui ont été développés hors appels à projets (chaires, etc.) qui représentent des sommes importantes, avec un nombre important de contrats de travail. Cela implique des contrats de travail à durée déterminée et une précarité pour les personnels financés sur ressources propres, avec la problématique de la difficulté de pérenniser ces personnels ayant des compétences sur une niche d'intérêt pour l'école. Cette situation n'est pas spécifique de l'EHESP, et en réponse l'EHESP a déjà mis en place une possibilité de CDI sur ressources propres.</p> <p>La gestion quotidienne des projets de recherche et leur démultiplication est très chronophage pour les chercheurs eux-mêmes. Certains établissements ont mis en place des modalités de décharges d'activité pour des chercheurs ayant obtenu des contrats de recherche spécifiques (coordination de projets européens, ...).</p> <p>Dans un contexte de mutations que connaît le secteur de la recherche au niveau national et international, l'EHESP doit déterminer s'il est souhaitable de poursuivre cette croissance externe, et jusqu'à quel point.</p>	

<p>Présentation de Renaud Hourcade</p>	<p>Renaud Hourcade présente ses travaux de recherche au travers d'un programme de recherche portant sur la question de l'air intérieur comme problème de santé publique, et un programme de recherche en cours sur le Bisphénol A et les régulations transnationales. Il présente également son projet de recherche CNRS sur la politique de santé-environnement portant le titre "protéger (par) le marché".</p> <p>Discussion</p> <p>Les liens entre l'IRSET et ARENES se développent, notamment au travers du projet ACE associant Nathalie Bonvallet, Philippe Glorennec, Jean-Pierre Le Bourhis et Renaud Hourcade. Ce projet de recherche interdisciplinaire associant les deux unités est une première marche vers des collaborations qui pourraient être encore développées.</p> <p>L'EHESP est elle-même une source d'expertise et elle est directement concernée par la question de la manière dont ces expertises sont répercutées dans la sphère politique et publique, ainsi que dans les formations dispensées au sein de l'EHESP.</p> <p>La question des populations vulnérables n'est pas traitée de manière précise dans ce projet mais il l'est dans les autres chantiers ouverts par Renaud Hourcade en binôme avec Jean-Pierre Le Bourhis, notamment sur le gestion des pollutions de l'eau ou de l'air.</p> <p>Bernard Jégou rappelle sa satisfaction de voir présentées des recherches qui se font au sein d'une structure labellisée de l'école et qui témoignent des échanges et des collaborations à l'œuvre dans ces unités entre les chercheurs de l'école et les autres. Concernant le rôle des scientifiques, au regard des politiques et des médias : plus l'incertitude scientifique est grande, plus la question devient politique. Concernant le glyphosate par exemple, dans la mesure où son interdiction est réclamée par la grande majorité de la population, le rôle du scientifique ne sera pas d'éclairer la décision mais plutôt de travailler à la mise en place de politiques de substitution. Les processus s'accroissent et le rôle de chacun ne s'envisage pas de manière linéaire entre la production de savoir, l'expertise et la traduction en décision</p>	
<p>Recherche dans le domaine de la promotion de l'activité physique</p>	<p>Jean-Philippe Régnaux présente les recherches interventionnelles en promotion de l'activité physique, dans le cadre d'un projet de rapprochement entre l'EHESP et le Ministère des sports.</p> <p>Discussion</p> <p>L'intégration des données probantes et leurs transferts pour élaborer des interventions applicables est un défi majeur auquel sont confrontés les chercheurs et qui intéressent les décideurs, y compris dans d'autres domaines de la santé publique. L'enjeu est de parvenir à croiser les regards entre les données probantes, les données issues des pratiques de terrain, les acteurs et les décideurs.</p> <p>Ce projet fait suite à une demande du ministère des sports. Il pourrait se concrétiser sous la forme d'un travail</p>	

	<p>de thèse dans un premier temps, de manière à construire un prototype « proof of concept », qui donnerait un rôle important à l'EHESP et lui permettrait de se positionner dans un domaine qui reste peu développé en France. La discussion pourra être poursuivie avec la Direction de la Recherche pour envisager les modalités de mise en place d'un contrat doctoral.</p> <p>Ce travail est engagé avec Eric Breton et Linda Cambon, dont le contrat arrive à échéance. D'autres départements pourraient être intéressés au sein de l'école, et le ministère de l'éducation nationale pourrait aussi être intéressé par ce projet.</p>	
Questions diverses	<p>Il est demandé que l'ordre du jour soit diffusé à l'ensemble des personnels de l'école, en amont de chaque séance.</p> <p>La prochaine séance est prévue le 21 septembre 2018.</p>	